

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale des arbitres 2016**

**Vendredi 3 juin 2016, à 20h00, Restaurant de la Place à Malleray**

Sébastien Zbinden, président de la CRA, ouvre l'assemblée en saluant tous les arbitres présents ainsi que le représentant de la CFA, M. Mathias Pfister.

Il constate que la présente AG a été convoquée dans les délais donc que des décisions peuvent être prises valablement.

Membres du CR présent : Vincent Brêchet (président SVRJS) et Madeleine Brêchet secrétaire de SVRJS qui prendra le PV de la présente AG.

## **1. Appel et décompte des voix**

La liste de présences circulant dans la salle relève la présence de 17 arbitres sur les 50 qui ont fonctionné durant la saison.

## **2. Nomination des scrutateurs**

Lucas Randez et Eric Mailhot sont nommés comme scrutateurs.

## **3. Intervention de Mathias Pfister**

Dans sa réforme, la CFA, a prévu d'améliorer le contact avec les CRA et a nommé deux responsables à cet effet. Pour la Suisse occidentale, c'est Mathias Pfister, ancien président CRA de la région Berne et ancien arbitre du cadre national qui assurera cette fonction.

Mathias Pfister annonce que le but de la CFA est d'élargir le cadre des arbitres nationaux de 72 actuellement à 100. Il invite donc notre région à envoyer des candidats à tenter l'aventure de la ligue nationale. L'expérience de ces arbitres nationaux rejaillira sur le cadre régional.

Vincent Brêchet lui demande de régler le problème de la première ligue qui n'est considérée ni comme une ligue régionale ni comme une ligue nationale. Alors que toutes les autres ligues ont un pool pour les frais de déplacement des arbitres, en 1LN les arbitres doivent encaisser les frais de déplacement auprès des équipes avec des modes de décomptes pas toujours semblables. Mathias Pfister répond qu'un groupe de travail se penchera cette saison sur ce problème et que peut-être une solution sera trouvée pour la saison 2017-2018.

La question lui est posée de savoir ce que peut faire Swiss Volley pour encourager le recrutement de nouveaux arbitres. Mathias Pfister répond que c'est le rôle des régions et le meilleur moyen de susciter des vocations est l'exemple donné par les arbitres compétents qui tiennent leurs matches et qui montrent leur plaisir à arbitrer.

Eric Mailhot demande pourquoi, lors du tournoi des seniors de Bienne, certains arbitres qui n'avaient arbitré que 3 matches dans la journée avaient reçu la même indemnité que ceux qui en avaient arbitré 4 ? Réponse : le règlement des indemnités est clair : l'indemnité est fixée selon la durée (½ jour = 60 francs ; 1 jour = 100 francs) sans indication du nombre de matches.

## **4. PV de l'AG du 27 mai 2015**

Le PV rédigé par Lionel Loeffel a été déposé sur le site de SVRJS et aucune remarque le concernant n'a été formulée à ce jour.

Par acquis de conscience, le président demande s'il y a des propositions de modification à ce PV. Le PV est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

## **5. Rapport annuel du président CRA**

Sébastien Zbinden fait la lecture de son rapport qui n'a pas été envoyé avec la convocation.

« Chers collègues arbitres,

En juin 2015, j'ai pris le défi de reprendre la présidence de la CRA dans notre région et fut rapidement déçu de voir que plus personne n'était disposé à donner un coup de main suite à l'élan de motivation paru par certaines personnes lors de la dernière assemblée générale des arbitres.

Les premiers mois furent plutôt difficiles puisqu'il a fallu urgemment faire passer les examens pratiques d'arbitrage et organiser le cours de perfectionnement qui a eu lieu en septembre. Je fus heureux de voir la nombreuse participation et échos positifs qu'il en est ressorti. Le coaching des nouveaux arbitres a été remis en activité cette saison, mais malheureusement je n'ai pas réussi à gérer correctement cet aspect et tous les nouveaux arbitres n'ont pas eu de coaching. Cet élément reste à améliorer. Je tiens à remercier tous les arbitres qui ont donné de leur temps pour le coaching cette saison ainsi que les experts et formateurs pour les cours de formation des nouveaux arbitres. Le poste de responsable de cours est actuellement libre. Il serait bien de trouver une personne pour ce poste, en plus du travail individuel qui s'effectue par les candidats sur la plateforme « e-learning » de Swiss Volley. Cette plateforme est intéressante et sert de guide, aide pour apprendre, mais ne remplacera pas les cours de formation.

Le bilan de cette saison est positif à mon sens puisqu'il n'y a pas eu de gros problèmes majeurs. Cependant, il y a trop d'arbitres qui ne font pas leur travail correctement. Nous devons être plus rigoureux. Cela commence par le contrôle et bon coaching des licences, mais également la bonne maîtrise des gestes techniques, souvent vite faits. Ce dernier point a été signalé par Swiss Volley. Un autre problème concerne le « pull » d'arbitres expérimentés sifflant en 2<sup>e</sup> ligue. Nous avons beaucoup de nouveaux arbitres, mais peu croquent jusqu'à la 2<sup>e</sup> ligue, souvent par peur ou manque de motivation. Il faut continuer à former et partager les expériences entre arbitres et motiver les jeunes à progresser pour aller remplir le stock d'arbitres expérimentés. Je compte sur vous tous pour transmettre vos savoirs et plaisirs d'arbitrage aux nouveaux arbitres. Un gros problème de cette année fut le manque d'arbitres au sein de notre région. Grâce à l'effort des clubs, nous aurons assez d'arbitres pour la saison prochaine, mais j'encourage tout le monde à motiver et recruter de futurs candidats pour les années à venir en maintenant une bonne image de ce job. Au cours des différents matchs joués cette saison, j'ai remarqué une amélioration du respect des coachs et joueurs envers l'arbitrage. Continuons sur cette bonne voie.

Sur notre site SVRJS, je rappelle que vous pouvez trouver, en plus du logiciel acheté à Swiss Volley, des documents didactiques tel que le « manuel des arbitres » concernant le remplissage de la feuille de frais, les remplacements, le contrôle des licences et les règles administratives concernant les arbitres.

Pour terminer, je tiens à remercier Flaviano Arzenton, nouveau convocateur des arbitres, pour son excellent travail au cours de la saison. Ce job n'est pas simple et il n'est pas toujours évident de trouver une planification de match qui convienne à tous. Selon vos disponibilités et le grand nombre de matchs, il est évident que des arbitres du groupe 2 doivent parfois aller arbitrer des ligues inférieures. Je remercie également le comité SVRJS avec son président Vincent Bréchet pour le soutien apporté au cours de cette année.

Pour la saison à venir, je m'engage à trouver des solutions pour augmenter le niveau des arbitres et dynamiser ce job. Avec un peu d'avance, je vous souhaite déjà beaucoup de plaisir pour la saison prochaine et me réjouis de vous retrouver sur les terrains. »

Les clubs reçoivent les factures pour les manquements administratifs des arbitres. Ceux-ci sont-ils informés de la conséquence de leurs négligences ? Lors du premier retard d'envoi de feuille de match ou autre fait, Roland Zbinden envoie un mail d'avertissement à l'arbitre concerné. C'est seulement lors du deuxième manquement qu'une amende est envoyée. Joël Grangirard est satisfait de la réponse.

## **6. Élections**

Même si la présente AG n'a pas la compétence de nommer le président de la CRA et le convocateur des arbitres, elle a la possibilité de faire des propositions pour l'AD des clubs qui aura lieu le 17 juin à Nidau.

### **a) du président CRA**

En l'absence de vice-président CRA, c'est Vincent Brêchet, président de SVRJS, qui propose la réélection de Sébastien Zbinden au poste président CRA. Cette candidature recueille l'unanimité des voix et des applaudissements la ponctuent.

### **b) du convocateur des arbitres**

Flaviano Arzenton, qui comme le président CRA est en poste depuis une année, est d'accord de poursuivre pour une nouvelle législature. Cette candidature recueille également l'unanimité des voix et des applaudissements la ponctuent.

Sébastien Zbinden et Flaviano seront donc proposés comme candidats au CR de SVRJS lors de l'AD du 17 juin.

### **b) Responsable de cours**

Cette saison, Sébastien Zbinden s'est chargé d'organiser un cours de perfectionnement et les cours de formation (3). Cette charge, cumulée à celle de la présidence et de membre du CR de SVRJS s'est révélée trop lourde. Il demande à ce que ce poste de responsable des cours soit repourvu. Personne ne s'annonce pour cette fonction. La question sera une nouvelle fois posée lors du cours de perfectionnement qui aura lieu en automne.

## **6. Mutations**

### **a) Admissions :**

Pour 2015, voici la liste des nouveaux arbitres :

Marieke Braun ; Pablo Brenlla ; Justine Coeudevez ; Léa Fringeli ; Flory Jeannerat ; Arnaud Lenweiter ; Estelle Prongué ; Marion Prongué ; Lucas Randez ; Noémie Rossé ; Fabio Ruch ; Gianni Todeschini ; Sven Tschanz ; Louis-Valentin Viloz et Mélanie Winkler.

Reprise après une saison de congé : Lucas Gyger et Matthias Kopp.

Pour 2016, les examens n'étant pas encore terminés, il n'y a pour l'instant pas de nouvelles admissions mais 29 nouveaux arbitres potentiels.

## b) Démissions :

Tout d'abord les démissions de fait pour la saison 2015-2016 (les arbitres qui n'avaient pas formellement démissionné mais qui ne s'étaient pas inscrits) :

Cléa Voisard ; Stéphanie Furrer ; Martina Loeffel ; Laurène Lüthi ; Mai-Lien Pung et Grégoire Theurillat.

Ensuite les démissions pour la saison 2016-2017 :

Flaviano Arzenton ; Isabelle Boegli ; David Brebta ; Lauranne Broillet ; Schadya Christe ; Hélène Oeuvray ; Rositsa Slavova ; Audrey Jubin et Silvie Devinenti

## c) Congés :

Sont considérés en congé, les arbitres qui ont fait officiellement cette demande ou ne se sont pas inscrits pour la saison 2016-2017.

Ceux ayant fait part de leur souhait de congé sont les suivants :

Maxime Rohbach et Didier Vuignier.

d) Exclusion : aucune.

d) Transfert : Heinz Moeller (région Berne).

## **7. Championnat 2016-2017**

Sébastien Zbinden demande plus de sérieux et de rigueur pour la saison à venir : les arbitres et les marqueurs arrivent à l'heure (H-30) ; ils saluent les coaches ; ils contrôlent plus rigoureusement les licences ; ils interviennent (au besoin en sortant des cartons) pour que le fair-play règne autour des terrains, spécialement du côté des coaches.

Pour éviter les blessures, demander que le premier élément du caisson soit enlevé.

Sébastien Zbinden a préparé un memento et un manuel pour l'arbitre (avec toutes les consignes sur les directives nouvelles). Ces documents seront envoyés aux arbitres et sera à disposition sur le site de SVRJS.

Après l'AG, il distribuera les nouveaux maillots. Si des arbitres ont froid, ils devront mettre une sous-couche à leur T-shirt et non un survêtement. Ils devront également porter des pantalons noirs voire bleu foncé.

Flaviano Arzenton demande que les arbitres mettent à jour l'agenda de leurs disponibilités. Si un arbitre se met indisponible pour toutes les dates pour lesquelles il n'a pas été convoqué, cela enraye la machine et si tout le monde procède ainsi, il n'y aura plus de possibilité de se faire remplacer ou de déplacer un match pour les équipes.

Joël Grangirad demande s'il a le droit de refuser d'être convoqué en urgence même s'il est indiqué comme arbitre disponible. Sébastien reconnaît que son mail n'était pas tout à fait adéquat et cette possibilité règlementaire n'a jamais été appliquée. Le convocateur a toujours pris des contacts téléphoniques et a trouvé une solution sans contraindre personne.

Patrick Hochuli dit que l'on pourrait augmenter le nombre de disponibilités pour les samedis. Certains arbitres sont partiellement disponibles soit en fin soit en début de l'après-midi. Serait-il possible d'avoir 3 couleurs : vert pour les jours complètement libres, orange pour les jours avec une disponibilité partielle ou possible et rouge pour une totale indisponibilité ? Cette proposition est soutenue par 16 arbitres avec 1 opposition. On demandera à Marco Severino si cette modification est techniquement possible.

Lorsqu'un arbitre s'est inscrit pour la saison à venir, sa fiche devient vide. On devrait pouvoir accéder tout le temps à ses données personnelles (ne serait-ce que pour en annoncer les modifications) et on devrait recevoir un mail de confirmation et un autre mail auprès des instances concernées pour qu'elles soient informées que des modifications ont été apportées.

Nouveauté pour les équipes qui déplaceront un match : dans tous les cas ce sera de leur ressort de s'assurer que des arbitres sont disposés à siffler le match pour la nouvelle date prévue. Dans le cas contraire le déplacement ne sera pas validé.

Stéphane Berbier demande si l'on peut arbitrer un match de son club. Le convocateur peut l'accepter en fonction du match (ligue, classement...).

La planification des matches du samedi sera faite de sorte à utiliser au mieux les arbitres disponibles.

Lionnel Loeffel qui a dû attendre longtemps la fin d'un match junior avant de pouvoir siffler un match de 2<sup>e</sup> ligue demande s'il y a une distance horaire minimale requise entre deux matches. Vincent Brêchet répond que le CR a déjà remarqué ce problème et que, la saison prochaine, l'espace minimum entre deux matches passera de 1½ heure à 2 heures.

Sébastien Zbinden distribue la liste des arbitres avec les indications de leur qualification. Il demande aux arbitres de prendre connaissance de cette notation et de lui dire s'ils estiment que leur qualification ne correspond pas leur compétence.

Les mails doivent être ciblés et ne pas arroser tout le monde. De plus, il faudrait utiliser les copies cachées pour que les réponses des intéressés n'envahissent pas les boîtes mail déjà surchargées d'informations inutiles. Le meilleur moyen de communication reste le contact personnel.

## **8. Activités CRA**

Un cours de perfectionnement sera organisé avec la collaboration de Cédric Grellier, notre arbitre international. La date sera communiquée dès que possible selon les disponibilités de Cédric.

Sébastien Zbinden demande encore un peu d'aide pour finir le cours et les examens pratiques.

Lionnel Loeffel qui a aidé un candidat arbitre, a constaté que le programme E-learning tool comporte de grandes lacunes quant à la compréhension de certaines questions et quant à la traduction. Ce problème est connu et fait l'objet de réclamations répétées des associations romandes auprès de Swiss Volley. Les arbitres de Delémont se chargent d'accompagner leurs nouveaux arbitres.

Sébastien Zbinden demande que les arbitres qui ne l'ont pas encore fait lui envoient une photo portrait pour compléter leur dossier.

## **9. Propositions (comité et membres) :**

Vincent Brêchet a fait des propositions de modifications du règlement CRA. Ces propositions seront incluses dans un processus plus complet de révision du règlement.

Anne-Marie Rérat a fait une proposition pour que les nouveaux maillots soient pris en charge par SVRJS. Swiss Volley a fait une réduction de 15 francs par unité pour la première commande et SVRJS accordera une réduction globale de 500 francs. Les équipements sont toujours facturés aux clubs et non aux arbitres. Lors du dernier changement de maillots Swiss

Volley avait offert le premier maillot, mais cette fois ce n'est pas le cas faute d'avoir trouvé un sponsor.

Anne-Marie Rérat demande pourquoi les amendes payées par les arbitres vont dans la caisse générale de SVRJS alors qu'elles pourraient servir au paiement des équipements des arbitres.

La question est posée pour savoir quels sont les arbitres à qui le club refacturait les maillots d'arbitres. Seule Anne-Marie Rérat est dans ce cas.

Il n'est pas de la compétence des arbitres de prendre une décision sur ce financement. Lors de l'AD de Nidau, lors de la présentation du budget, tout délégué a le pouvoir de faire des propositions de modification du budget présenté.

Anne-Marie Rérat insiste pour que la CRA fasse une proposition dans ce sens. La proposition est rejetée par 6 non contre 5 oui.

Anne-Marie Rérat se plaint également de l'insuffisance du ravitaillement lors du tournoi des seniors à Bienne. De plus elle a dû payer des frais de parking. Qui va les lui rembourser ? Rien n'est prévu dans le règlement actuel.

Vincent Brêchet répond que Volleyboys a nourri les arbitres à ses frais et le VB Porrentruy qui a donné 20 francs aux arbitres pour leur repas a refacturé cette dépense aux équipes. Volleyboys fera de même l'année prochaine.

## **10. Divers**

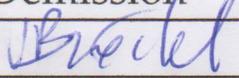
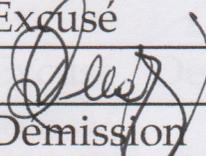
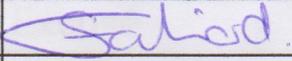
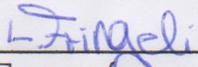
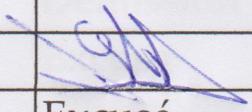
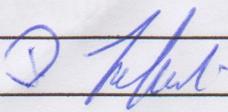
Flaviano Arzenton se plaint du peu de réponses qu'il reçoit à ses mails.

Sébastien signale que SVRJS offre la première tournée des boissons et clôt l'assemblée en remerciant les participants.

Séance levée à 22h17.

La secrétaire du jour : Madeleine Brêchet

## Liste de Présence : Assemblée Arbitres (3 juin 2016)

Nom	Prénom	Signature
Arzenton	Flaviano	Démission
Berbier	Stéphane	
Boegli	Isabelle	Démission
Braun	Marieke	Excusé
Brebta	David	Démission
Brêchet	Vincent	
Brenlla	Pablo	
Briker	Andreas	Excusé
Broillet	Lauranne	Démission
Christe	Shadya	Démission
Coeudevez	Justine	Excusé
Devanthéry	Claude	
Devincenti	Silvie	Démission
Falbriard	Sandra	
Farron	Marc	
Fringeli	Léa	
Girard	Laurane	Excusé
Girard	Mélanie	Démission
Girardet	Sophie	
Grandgirard	Joël	
Grellier	Cédric	Excusé
Gyger	Luca	Excusé
Hess	Livia	Excusé
Hidalgo	Laetitia	Excusé
Hochuli	Patrick	
Jeannerat	Flory	Excusé
Jubin	Serge	Excusé
Jubin	Margaux	Excusé
Jubin	Audrey	Démission
Kopp	Matthias	Excusé
Lenweiter	Thierry	Excusé
Lenweiter	Arnaud	Excusé

